Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500952-20251211-DELIB2025133-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo

Délibération n°2025/0133 **Séance du 11 décembre 2025**

VILLE de DOL DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis en salle d'honneur de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. **Denis RAPINEL, Maire.**

Présents : M. RAPINEL, Maire - Président, Mme GREGOIRE, M. MALÉCOT, Mme SECHE, M. COADIC, Mme DE BEAUCORPS, M. DOLBOIS, Mme MABILE, M. GAZENGEL, Mme DESBLES, Mme BRIAND, Mme WILLIAMS, Mme JOUQUAN, M. DA SILVA, M. COLLET, M. BERTIN, M. SALARDAINE.

Représentés : M. TONNEAU (représenté par M. COADIC), M. LEVERGNEUX (représenté par M. BERTIN), Mme GRAS, (représentée par Mme GREGOIRE), Mme ROUYEZ (représentée par M. RAPINEL), M. POULAIN (représenté par M. SALARDAINE), M. GUIHARD (représenté par M. Mme DE BEAUCORPS).

Excusé : M. HERTEL

Absents : Mme CHEREL, Mme MAUDUIT, M. DOUDARD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Secrétaire de Séance : Madame Emmanuelle DE BEAUCORPS

8.8 : Environnement
Réalisation de l'action « ensemble pour la biodiversité », en partenariat avec les communes d'Epiniac et de Baguer-Pican, et candidature auprès de la Région Bretagne pour une aide financière dans le cadre d'un Contrat Nature Trame Verte et Bleue

Mme Charlotte GREGOIRE rappelle à l'assemblée que par la délibération n° 2021/131 du 16 septembre 2021, le Conseil municipal avait approuvé la réalisation d'un « Atlas de la Biodiversité Communale » (ABC) en partenariat avec les communes de Baguer-Pican et Epiniac.

Elle indique que ce programme a permis, entre 2022 et 2024, de réaliser une cartographie des trames vertes et bleues et un premier travail de repérage d'espèces (faune et flore) emblématiques de nos territoires. Il a aussi permis de mobiliser les habitants, agriculteurs, élèves des écoles et du lycée des Vergers sur des animations thématiques autour des mares, des espèces de nos jardins et des hirondelles par exemple.

Cette action a contribué à l'achat de matériel pédagogique pour les écoles des trois communes et d'envisager la réalisation de projets au travers un plan d'actions sur trois thématiques :

- Espaces-verts et naturels publics
- Sensibilisation et mobilisation citoyenne
- Agriculture et biodiversité

Cet atlas biodiversité a été primé à l'échelle nationale lors des trophées des ABC, sur la catégorie « connaître la biodiversité de son territoire » et a fait l'objet d'une petite vidéo de promotion financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Suite au dernier comité de pilotage sur l'ABC qui s'est déroulé le 1er octobre dernier, a été décidé que les trois communes puissent continuer à travailler en partenariat dans le cadre de la mise en place des actions inscrites dans l'ABC. L'objectif est de poursuivre les animations auprès des différents publics et de mettre en place des projets concrets sur le terrain (création de mares, rénovation de lavoirs, mise en place de nichoirs…).

Pour ce projet « Ensemble pour la biodiversité », il est proposé d'avoir un mode d'intervention calqué sur celui de l'ABC, à savoir une coordination assurée par la commune de Dol-de-Bretagne et un partenariat avec les communes de Baguer-Pican et Epiniac via la signature d'une convention tri-partite. Cette convention reprendra les engagements de chaque commune et notamment les aspects financiers.

Pour la mise en œuvre technique d'une partie des actions, de la même manière que sur l'ABC, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage sera recruté avec une équipe en capacité d'assurer le prolongement de l'ABC notamment sur la partie animation.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213500952-20251211-DELIB2025133-DE

Des partenariats déjà à l'œuvre seront renforcés tels que ceux avec le Département d'Ille et Vilaine pour les ENS, le Syndicat de Bassin Versant sur la trame bleue ou la Communauté de Communes dans la cadre de dispositifs comme Breizh Bocage ou les accompagnements thématiques.

Afin de financer les actions, en compléments des aides du Département sur les ENS, il est proposé de déposer un dossier de demande d'aide auprès de la Région Bretagne, dans le cadre d'un Contrat Nature Trame Verte et Bleue. Ce dispositif permet aussi de valoriser du temps agent pour les communes, notamment celui passé par l'agent de la ville de Dol-de-Bretagne pour le suivi du projet.

La mise en œuvre de ce projet se déroulera sur 3 années à partir du premier semestre 2026 jusqu'au premier semestre 2028.

Le budget prévisionnel proposé est le suivant :

DEPENSES		**RECETETES**	
Charges de Personnel	24 135,00 €	Région - Contrat Nature	71 665,00 €
Travaux (investissements)	33 090,00 €	CD35 - ENS (Vallée du Guyoult)	11 968,00 €
Equipements (investissements)	4 260,00 €		
Matériaux, équipements, travaux (fonctionnement)	2 685,00 €	**TOTAL subventions**	**83 633,00 €**
Etudes, sondages... (fonctionnements)	14 350,00 €	**Autofinancement sur 3 ans**	
Animation, pédagogie, formation	43 380,00 €	Mairie de Dol de Bretagne	25 387,00 €
Communication, signalétique	8 815,00 €	Mairie de Baguer-Pican	9 693,50 €
		Mairie d'Epiniac	12 001,50 €
		TOTAL autofinancement	**47 082,00 €**
TOTAL dépenses	**130 715,00 €**	**TOTAL recettes**	**130 715,00 €**

Le Conseil municipal,
entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- **APPROUVE** à l'unanimité le projet « Ensemble pour la biodiversité » en partenariat entre les trois communes de Dol-de-Bretagne, Baguer-Pican et Epiniac suivant une convention de partenariat pluripartite définissant les modalités de mise en œuvre de l'action.

- **APPROUVE** le projet sur une durée de trois années ainsi que son budget global prévisionnel d'un montant total de 130 715 € maximum ;

- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires, dont la Région Bretagne dans le cadre de son dispositif Contrat Nature Trame Verte et Bleue et le Conseil départemental.

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

« Pour extrait, certifié conforme »

Le Maire,
Denis RAPINEL

MAIRIE DE DOL-DE-BRETAGNE (ILLE-ET-VILAINE) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La secrétaire de séance,
Emmanuelle DE BEAUCORPS